

# Zapper la pub : bientôt impossible



Regarder la télévision en différé en faisant défiler rapidement les pauses publicitaires fera bientôt partie du passé, dénonce Test Achats.

« Toute personne qui souhaite lancer un enregistrement sera d'abord 'obligée' de regarder des publicités. »

Ce nouveau modèle publicitaire sera prochainement - en théorie fin septembre- appliqué par Telenet pour les clients qui ont une nouvelle TV-box, explique l'association de défense des consommateurs. En 2022, les autres clients de Telenet TV suivront et la mise à jour se fera automatiquement via le décodeur. « D'autres opérateurs comme Orange, Proximus, Scarlet et VOO vont sans doute suivre. Toutefois, ils n'ont pas encore communiqué leur calendrier », précise-t-elle.

## Efficace ? Bof...

Test Achats regrette cette décision. « Les clients sont maintenant obligés de payer pour regarder les publicités et cela sans aucune garantie que cette pause commerciale obligatoire aura un effet favorable sur les annonceurs, car en tant que téléspectateur, vous pouvez toujours utiliser cette minute pour une pause pipi ou une visite au réfrigérateur », estime Jean-Philippe Ducart de Test Achats. « Une alternative pourrait être que Telenet et les autres

opérateurs baissent leurs prix pour les personnes qui ne peuvent pas zapper la pub ou gardent le même prix pour celles qui ne le veulent pas. »

La pub « obligatoire » pourrait se retourner contre les opérateurs en les poussant encore davantage vers les services de streaming.